

Compte rendu du Conseil d'Administration du mardi 24 avril 2018 au siège de Feurs

Etaient présents:

- Laurence BOUCHET (Union Lestra Valeille), Hassan BOUKAR (Feurs), Delphine DALEX (Bussières), Carine ETIS (Boën s/ Lignon), Sylvie GARCIA (Chazelles sur Lyon), Dominique GOUTAGNY (St Martin la Plaine), Arnaud MEYER (St Chamond), Yves PEYCELON (Montbrison), Eric RAILLARD (St Etienne- Les Tilleuls), Ayachi RICHE (Nouveau Théâtre de Beaulieu, St Etienne) – Guillaume ARMAGNAT (AD42), Cécile POYET (AD42),

Excusés:

- Baptiste DELHOMME (APIJ) qui donne son pouvoir à Hassan

Présentation de Philippe BERTHILLOT, accompagnateur de projets de jeunes (EMAP). Son contrat est de 8h par semaine. Très motivé par ce poste, il a déjà pris contact avec des jeunes de Neulise et St Marcel de Félines. En fonction de ses disponibilités, il pourra s'intégrer au groupe des animateurs de notre réseau ligérien, aux formations, aux actions et projets divers. (Voir sa présentation dans la Lettre 42).

Validation de CR

Sont proposés au vote le compte rendu de l'AGE du 7 avril avec les statuts amendés lors de cette AGE, les comptes rendus de l'AGO (07/04/18) et du CA du 27 avril. Ils sont adoptés avec 11 voix pour.

Gouvernance collégiale

- Discussions autour de la composition d'un Bureau collégial. Il est finalement décidé que pour cette première année expérimentale tous les membres du CA seront membres du Bureau. Décision adoptée par 10 voix pour et une abstention.
- En ce qui concerne les signatures, Sylvie GARCIA et Laurence BOUCHET se proposent pour assumer cette responsabilité. Le CA donne son accord à l'unanimité.
- Eric propose un tableau retravaillé présentant les fonctions et différentes responsabilités qui doivent être assurées par le CA de l'AD. Ces fonctions, Vie Associative Interne / Relations Extérieures / Gestions des Ressources Humaines / Gestion Financière / Plateforme Régionale et CMJCF, seront prises en charge par 5 groupes d'administrateurs. Ces groupes devront communiquer régulièrement le fruit de leur travail aux administrateurs de l'AD42. Le CA ayant en charge ensuite de faire un retour aux MJC.
- Un groupe spécifique Animation du Territoire, suivi des projets, des actions est sans doute nécessaire.
- Un nouvel outil de communication et de travail pour le CA est indispensable, Ce sera une DROPBOX. Tous les administrateurs y auront accès et y trouveront l'ensemble des documents présentant les travaux de chaque groupe, les propositions, les avancées, ceci avant chaque CA.

Animation du territoire

- **Rencontre en MidiPy** : suite à l'évènement de Rodez, le BAZAR de novembre 2017 : «Que pourrait être la MJC de demain ? », des contacts ont été noués et nous souhaitons aller échanger avec des équipes menant des actions en direction des jeunes. Les expériences qui sont mises en place dans d'autres régions peuvent nous être profitables, nous offrir des pistes d'innovation. Départ prévu à 8h le 30 juin, retour le 1^{er} juillet vers 20h. tous les frais sont pris en charge par l'AD. A ce jour peu de retours ... pour un groupe de 8 à 15 personnes.
- **Aide au projet** : projet d'un road trip par la MJC de Chazelles s/ Lyon. Il s'agit d'une ballade itinérante, en train, à la découverte de grandes villes européennes pour 7 jeunes. Un gros travail d'autofinancement a été fait. La demande est de 1 000 € sur un budget global de 11 000 €. Le CA donne son accord pour une aide de 1 000 €, 10 voix pour, une abstention.
- **Rencontre avec la MJC de St Chamond** : des propositions de dates doivent être faites très rapidement pour une rencontre entre administrateurs
et la MJC de Beaulieu : une rencontre est prévue avec le comité de soutien, l'AD ET la MJC.

Adhésion à l'AD42

- La MJC de Mably a décidé de ne régler que 50% de la cotisation d'adhésion à l'AD. Les baisses de subventions les mettent en difficulté. Dans leur courrier ils s'interrogent sur l'intérêt et le montant de cette cotisation. Le CA de l'AD rappelle que la cotisation est discutée en AG et que son montant est une décision d'AG. Toute association qui se dit adhérente de l'Association Départementale doit être à jour de sa cotisation. Le CA rappelle aussi que des accords sont possibles en cas de réelles difficultés, après échanges avec l'AD.
- A la MJC de St Just St Rambert, la perte d'emplois aidés pose également des problèmes financiers. Leur CA a décidé d'effectuer un paiement partiel de la cotisation en attendant une réponse du maire sur le montant de la subvention qui leur sera accordée. Nous sommes en attente d'un courrier explicatif.
 - A ce jour 18 MJC n'ont pas payé leur cotisation ! Un courrier de rappel leur sera envoyé rappelant les décisions d'Assemblée Générale concernant l'adhésion à l'Association Départementale. Afin de faciliter la gestion d'éventuelles difficultés financières par les Maisons le calendrier d'appel à cotisation sera revu.

Suite de la rencontre avec St Etienne Métropole

La rencontre des MJC appartenant à SEM a mis en évidence la grande diversité des associations affiliées sur ce territoire. Il est également apparu que ces 12 MJC ne se connaissent peu. Cette première étape de prise de contact était donc absolument nécessaire même si « le choc » des réalités, des pratiques et des enjeux fût grand et de fait, n'a pas permis d'aboutir en fin de rencontre à la définition d'une stratégie commune en direction de la métropole. Cette diversité des associations, de leurs actions et pratiques font la richesse de ce collectif qui est à construire.

Un courrier de Paul MOULIN, président de la MJC de St Héand, propose de rebondir et de se retrouver, président de St Etienne Métropole et présidents des 12 MJC du

territoire, pour une rencontre préparée et plus constructive. Le CA de l'AD propose qu'un courrier du Bureau collégial invite les MJC du territoire à mener une réflexion dans leur CA, avec retour à l'AD.

Concernant les projets de territoire, Sylvie nous signale les différentes réunions qui se mettent en place et dénommées ateliers participatifs.

Service payes

- Une embauche pour un poste de soutien a été décidée au dernier CA. Des entretiens ont eu lieu et une personne a été retenue. La mise en place pourrait se faire d'ici un mois.
- Nous avons été sollicités par une association de Lyon pour faire les fiches de payes de leur personnel. Cette demande ne peut que confirmer la qualité reconnue de notre service payes. Un débat s'ouvre au sein du CA. Une ouverture hors réseau pourrait être une piste de développement et renforcer notre rôle de « tiers de confiance » auprès de l'URSSAF. Mais l'intérêt serait essentiellement économique, quel sens donner à ce type de développement ? Et il ne faut pas négliger les risques réels de concurrence déloyale et de fiscalisation. Le CA décide qu'il ne peut pas à ce jour apporter de réponse à l'association lyonnaise.

En conclusion, Eric nous dit la nécessité d'avoir une vision claire du travail effectué à l'interne (AD). C'est travail de GRH à approfondir et une priorité par rapport aux pistes de développement.

Questions diverses

Une aide exceptionnelle du Conseil Départemental en direction des structures, Centres Sociaux et MJC, mises en difficultés par la perte d'emplois aidés, avait été annoncée, mais sans calendrier et sans modalités définies. La démarche de l'AD est d'avoir, dans un premier temps, des échanges avec les Centres Sociaux sur ce sujet.

YP

Prochains rencontres :

- Bureau collégiale mardi 15 mai à 19h au siège de l'AD
- Conseil d'Administration mardi 26 juin 2018 à 19 h à l'ULV

